

Objet : CONVOCATION

Madame et Messieurs
les Membres du Conseil et cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du Conseil Communautaire CoPLER :

**Jeudi 5 Mars 2026 à 20h - A la CoPLER
Espace Montaigne**

A L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 29 janvier 2026

Pôle Ressources

2. Approbation du CFU 2025
3. Affectation du résultat 2025.
4. Vote des taux de fiscalité 2026 et du produit GEMAPI
5. Approbation du budget 2026
6. Modification tarifs ADS
7. Création d'un poste d'Attaché Principal
8. Avancements de grade 2026

Pôle Vie Locale

9. Convention de mise à disposition du Rdc de l'école maternelle pour la crèche de Règny

Pôle Attractivité

10. Instauration protection fonctionnelle pour le Président pour toute action et/ou poursuite pénale utile à l'encontre de Monsieur Benoît COUTURIER en « dénonciation calomnieuse »
11. Vente d'un bâtiment à la CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne
12. Protocole d'accord sur le Parc des Jacquins Ouest à Neulise
13. Tarif des prestations de la CoPLER dans le cadre du GIE Base nautique
14. Acquisition site Jalla

Pôle Environnement

15. Eclairage du terrain synthétique de St-Just-la-Pendue
16. Convention avec la Roannaise de l'EAU pour le dévoiement de l'adduction d'eau et délibération complémentaire avec le SIEL-TE pour le dévoiement de la ligne HTA

Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Membres du Conseil et cher(e) collègue, à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,


Jean Paul CAPITAN



Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr